

Chapitre 05 : La communication scientifique

1- La communication et ses composantes.

I- Définition de la communication :

La communication est l'établissement d'un contact avec une tierce personne (ou plusieurs) afin de lui transmettre un message.

II- Les composantes de la communication :a-

Le message

C'est l'objet de la communication, l'information que véhicule le message se présente sous trois formes :

- Visuelle : tout ce qui peut être vu ou lu (presse écrite, mails, lettre...)
- Auditive : tout ce qui est entendu (radio, appel téléphonique...)
- Audiovisuelle : tout ce qui peut être vu et entendu en même temps à (télévision, vidéo ...)

b- L'émetteur :

C'est la personne qui transmet le message, il doit :

- Posséder l'information : le message qu'il doit transmettre doit être clair.
- Être bien identifier, qui veut dire, que l'on doit connaître son nom, sa fonction...
- Parler en son nom (au nom de l'institution, d'un groupe, du gouvernement...)

c- Le récepteur :

C'est la personne qui reçoit le message, plusieurs expressions le désignent : assistance auditoire, publique...

d- Le codage :

C'est tout ce dont l'émetteur fait appel pour transmettre son message à son récepteur comme le langage, les gestes, les dessins, les expressions du visage.

e- Le décodage :

Appelé aussi effort de compréhension, c'est l'action effectuée par le récepteur pour comprendre le message reçu de la part de l'émetteur.

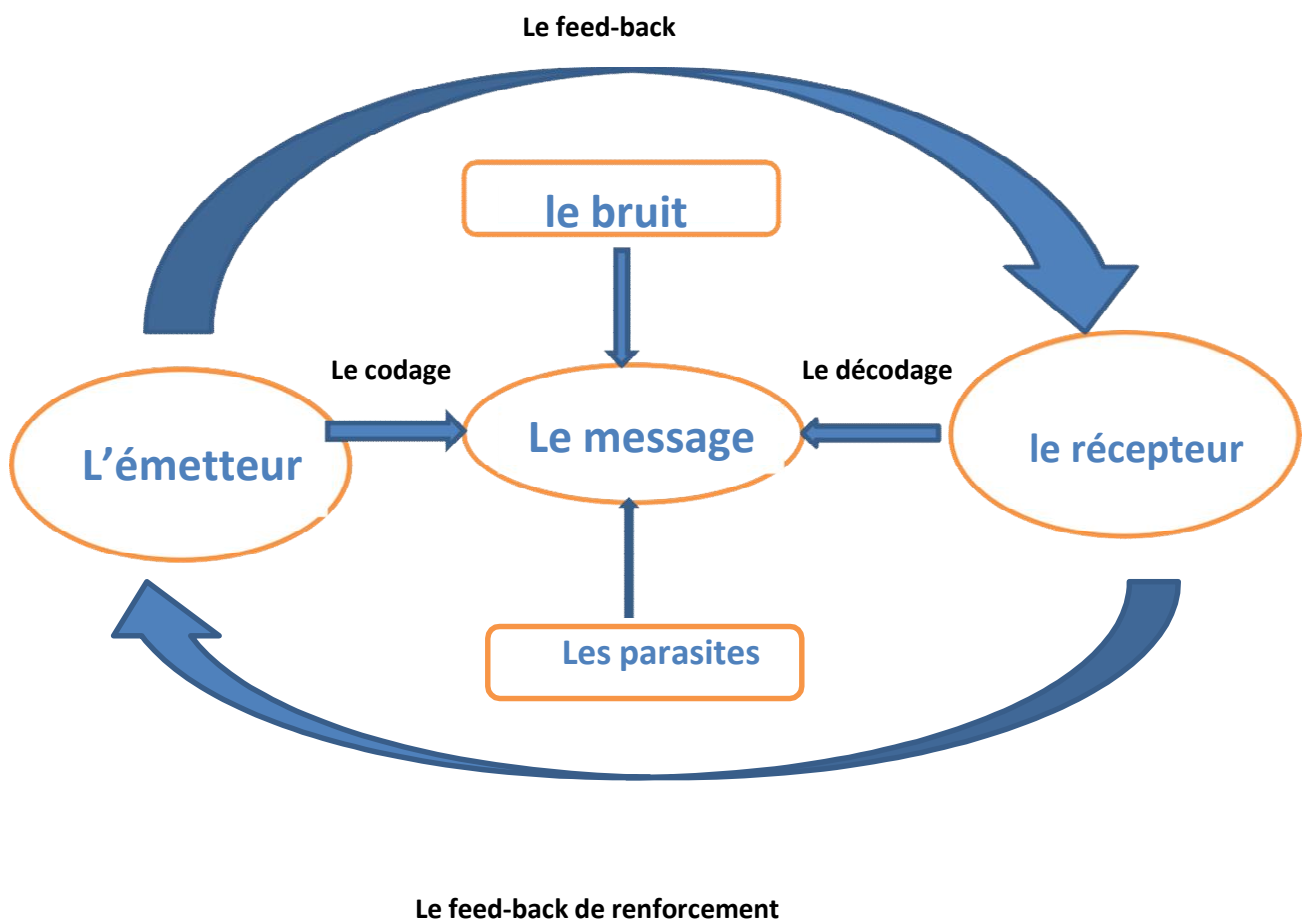
f- Le feed-back :

C'est le moyen par lequel l'émetteur va s'assurer que son message a été reçu ou compris. Ce moyen peut être verbale(en formulant la question est-ce-que vous avez compris ?) ou non (gestes ou expression du visage qui simulent l'interrogation).

g- Le feed-back de renforcement :

C'est le retour du feed-back, selon la réponse du récepteur, l'émetteur peut soit :

Schéma simplifié de la communication :



III- Les principaux types de communication :

- **Communication interpersonnelle** : Un échange entre un émetteur et un récepteur.
- **Communication de masse** : Un émetteur transmet des informations à plusieurs récepteurs
- **Communication de groupe** : Transmission d'information à l'encontre d'une certaine catégorie de personnes.

2- La communication scientifique.

I- Définition :

On entend par la communication scientifique, tous les travaux de diffusion des théories et des résultats scientifiques.

Elle peut être sous forme d'articles, d'ouvrages, d'interventions en colloque ou en congrès.

Le discours scientifique ne peut pas s'interpréter selon différents sens, contrairement au discours littéraire. Il est caractérisé par : son objectivité, sa précision, sa rigueur intellectuelle et doit être méthodique.

On y recourt essentiellement dans la communication formelle (pratiquée au sens d'une entreprise entre différents acteurs de celle-ci), institutionnalisée, dans le but :

- D'informer ou de décrire (séquence textuelle de type informatif ou descriptif).
- De faire comprendre (séquence textuelle de type explicatif).
- De convaincre (séquence textuelle de type argumentatif).

Le discours scientifique dit « spécialiser » est formulé par un chercheur, un spécialiste, à l'intention d'autres spécialistes.

Les vérités énoncées ou les idées développées dans un texte scientifique doivent s'appuyer sur des connaissances préalablement admises, sur des principes reconnus, sur des faits évidents.

Il faut dire sur quoi nous nous basons, manifester la valeur et la pertinence de cette source et montrer en quoi elle éclaire l'énoncé en question.

Le chercheur pour appuyer ses propos, a recours à des procédés variés :

- Explication
- Justification
- Démonstration
- Réfutation
- Comparaison
- Citation de paroles et d'idées.

II- Caractéristiques linguistiques générales du discours scientifique :

1- Types de phrases :

- Emploi des phrases déclaratives pour décrire, énoncer, introduire des données.
- Emploi occasionnel des phrases interrogatives (réservées à la formulation de la question principale à laquelle le chercheur tentera de répondre) et impératives.
- Absence des phrases exclamatives.

2- Dépersonnalisation et distanciation de l'auteur par rapport à ses propos :

- Prédominance du 3eme pronom du singulier et pluriel (il/ils).
- Emploi du pronom indéfini « on ».
- Emploi de la 1ere personne du pluriel (nous).
- Absence de la 1ere et 2eme personne du singulier (je/ tu).
- Emploi des phrases impersonnelles (il faut que/ il est impératif que....).
- Emploi de phrases passives sans complément (les données ont été recueillies lors de l'enquête).

3- Perspective atemporelle :

- Prédominance du présent de l'indicatif.
- Emploi occasionnelle du passé composé et du futur.

4- Complexité de la structure de la phrase :

- Taille (longueur moyenne de 29 mots)
- Présence fréquent de complément du nom
- Emploi du participe passé employé comme adjectif.

5- Souci de concision :

- Emploi d'abréviation, de sigles et de langage symboliques.
- Emploi de symboles des unités de mesures et des symboles d'unités monétaires.
- Synthèses à l'aide de tableaux, graphies.

6- Souci constant de la précision et de l'objectivité dans les choix des mots :

- Absence de mots vagues, peu d'expressions figées ou imagées de la langue courante.
- Recours au sens propre des mots.
- Emploi des lexiques spécialisés.
- Absence d'anglicismes critiqués.

7- Liens entre phrases et à l'intérieur des phrases :

- Présence de mots liens au début des phrases et à l'intérieur des phrases (face aux..... quant au..... Cependant.....)